



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02178**

DE : **M. SAMSON (SACKVILLE-PRESTON-CHEZZETCOOK)**

DATE : **LE 21 MARS 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **TERRY BEECH**

Réponse du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde Côtière canadienne

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

pêche sportive

TEXTE ORIGINAL

RÉPONSE

Le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives (PPCPR), lancé en 2013 pour une période de cinq ans, a permis de soutenir des travaux d'un bout à l'autre du Canada, dans le but de restaurer, de reconstruire et de réhabiliter l'habitat du poisson compromis ou menacé dans les secteurs qui ont une importance pour la durabilité et la productivité des pêches récréatives du Canada.

En s'appuyant sur la réussite du PPCPR, Pêches et Océans Canada (MPO) a créé et lancé un Fonds de restauration des côtes (FRC). Il s'agit d'un nouveau programme de contributions permettant de financer certains projets du Plan de protection des océans (PPO) dans le but de faciliter la collaboration et les partenariats, puis de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de restauration des côtes, à la détermination des priorités de restauration et à la réalisation de projets ayant comme objectif d'atténuer les menaces qui pèsent sur les espèces marines résidant le long des côtes du Canada.

À ce jour, les 32 projets approuvés dans le cadre du FRC ont permis de faire progresser les objectifs du PPO et d'appuyer les modifications proposées à la *Loi sur les pêches* dans le projet de loi C-68, notamment un accent plus poussé sur des stratégies de conservation et de restauration à plus long terme. De plus, le MPO continue de travailler en partenariat avec des intervenants en vue d'atteindre

ses objectifs de restauration, notamment par l'entremise d'autres programmes comme le Programme d'intendance de l'habitat et le Fonds autochtone pour les espèces en péril.

Le MPO continuera à préconiser les initiatives qui appuient la collaboration et les partenariats en vue d'assurer la gestion durable du poisson et de l'habitat du poisson dans l'ensemble du Canada.